

Classes de 5^{èmes} – 08/03/22

La réunion s’est tenue à Saint Michel en présence de Mr CLEMENTI REP des 5^{èmes}, Mme BOISSAU, Vice-Présidente de l’APEL au collège et parent coordonnateur en 5^{ème}, Mme CUNEO, parent coordonnateur en 5^{ème} et les parents correspondants : Jean Brice GRENIER (501), Gaëlle PICHON (502), Séverine HEBBE et Fanny STOSSKOPF (503), Ariane ROSIER (505), Florence DUPUIS-HENRY et Alexandra SCIOLETTE (506), Amel HIHI-CADIOU (507), Edith DORIEUX (508)

Mme YAZIDI (501), Mr MONEME (502), Mme CHENELAT DURAND et Mr GIRE (504), Mme DOS SANTOS RODRIGUEZ (505), Véronique TESSON (507), Mr SILVAIN (508) ayant été excusés.

Ordre du jour

Point sur les absences.

Ce trimestre, il y a eu beaucoup d’absences d’élèves comme de professeurs. La période a été compliquée depuis décembre.

Absences des enseignants :

En cas d’absences prévues des aménagements sont possibles. Ils sont dans ce cas communiqués sur ecole directe par la vie scolaire.

Les absences de moins de 15 jours ne peuvent pas être remplacées.

Il arrive que l’établissement soit informé en dernière minute de l’absence d’un professeur (pour maladie par ex). Dans ce cas les élèves vont en permanence.

Absence des élèves :

Monsieur Clementi rappelle que la santé passe avant toute autre obligation scolaire.

L’établissement a demandé aux professeurs d’ouvrir les cours distance dès le premier élève absent. Pour rappel, il ne s’agit que d’un vœu. Ce n’est pas une obligation pour les professeurs.

Un enfant malade n’a pas à suivre les cours à distance ; Mr Clementi rappelle que malgré l’importance de la scolarité, la cinquième n’est pas la classe la plus compliquée du collège, qu’il n’y a pas d’examen à la fin d’année, et invite les familles à prendre du recul au sujet de l’impact d’une absence d’un élève pour maladie.

Vie scolaire.

Plusieurs parents ont reçu un SMS de notification d'absence alors que leur enfant était en retard. L'appel étant fait en début de cours, les absences sont communiquées à la vie scolaire qui déclenche l'envoi de SMS aux parents concernés.

Pour régler ce problème, il a été demandé aux enseignants d'attendre 15/20 minutes avant de faire l'appel, de façon à ne pas compter « absent » un élève en retard. De plus les élèves en retard doivent aller chercher un billet de retard à la vie scolaire.

Le SMS de notification d'absence ne sera dorénavant envoyé qu'au bout d'une heure, si aucun autre motif (retard, infirmerie...) n'a été noté avant.

Point sur le protocole sanitaire.

Le masque sera retiré intra et extramuros (dans les salles de classe et dans la cour) dès la semaine prochaine au collège.

En ce qui concerne le voyage à Rome : on ne peut toujours pas emmener les enfants non vaccinés (deux doses, ou une dose et une contamination **de moins de six mois**) ou sans certificat de rétablissement de moins de six mois. Ont été envoyés via Ecole directe le programme précis du voyage, les adresses du lieu d'hébergement, le budget (530 euros). Départ le dimanche, retour le vendredi aux alentours de 19h/20h comme précisé dans le message Ecole directe déjà adressé aux familles.

Pour rappel : le téléphone portable ne sera pas autorisé.

Un "fil rouge" sera mis en place : les parents pourront accéder chaque jour à une boîte vocale sur laquelle ils auront des nouvelles du voyage.

LCCA/Cambridge.

La proposition en Anglais évolue à la prochaine rentrée

- La classe LCCA. Le cours repose sur deux heures d'anglais supplémentaires, dans un cadre où l'on fait vivre la langue. Les élèves sont amenés à parler anglais autour de projets pédagogiques très vivants et ludiques. L'année prochaine, il n'y aura qu'une seule classe de 34 élèves, constituée à partir d'élèves dispatchés dans plusieurs classes. La sélection se déroulera en trois étapes : au conseil de classe du 2e trimestre, les enseignants d'anglais de chaque classe vont proposer une liste de cinq à sept élèves par classe susceptibles de passer l'examen de LCCA. Cet examen prendra la forme

d'un entretien dans lequel l'élève sera amené à interagir et expliquera notamment (en anglais) pourquoi il veut intégrer la LCCA. L'élève devra avoir un certain niveau d'anglais, mais aussi l'envie de s'exprimer à l'oral en anglais.

Cette option est compatible avec d'autres (latin...). L'élève s'engage pour deux ans.

- Cambridge. Il s'agit de deux heures d'anglais très académiques (conjugaison, grammaire...), destinées à passer un examen en fin d'année sanctionnant le niveau de l'élève. Cet examen est reconnu à l'international et payant : 150 euros environ. Il n'y a pas de présélection des élèves par les enseignants pour s'inscrire à l'option Cambridge. Il y aura deux sessions pour la classe Cambridge, une par semestre.
- A noter : le "High Bac" est proposé à partir de la 3e ou de la 2nde.

Points divers sur la base des autres remontées des familles

- Conférence Puberté : elle est animée par les infirmières, autour de discussions dans lesquelles les garçons et les filles sont séparés. Cela aura lieu après les vacances de Pâques.
- Sécurité des élèves aux abords de l'établissement : les élèves sont invités à circuler et laisser la voirie libre devant la grille du Collège. L'établissement travaille en collaboration avec le commissariat. Si les parents ont connaissance de faits qui se déroulent plus loin que devant l'école, qu'ils n'hésitent pas à alerter le collège.
- Toilettes. Des questions ont été remontées sur l'absence de verrous sur les toilettes. Les verrous sur les portes ne sont pas une solution satisfaisante d'un point de vue de la sécurité. (il est arrivé que des élèves restent enfermés) Quant à la salubrité des toilettes, le responsable de l'entretien est alerté et met tout en œuvre pour régler le problème.
- **Date officielle de fin d'année : Vendredi 24 juin après les cours.**
- Vers le manuel numérique.

Afin de réduire le poids des cartables et de s'inscrire dans l'évolution vers le numérique de l'éducation nationale, l'établissement va mettre en place le livre numérique à la prochaine rentrée. Le livre numérique est déjà utilisé via des tablettes ou des ordinateurs dans de très nombreux établissements.

Les modalités précises de cette bascule sont en cours de travail et seront communiquées ultérieurement. Le support numérique envisagé n'aura pas accès au Wifi, et sera déjà préchargé avec les manuels scolaires. L'APEL, qui relance le sujet depuis plusieurs années, a souhaité être associée à cette réflexion.

Le meilleur compromis sera recherché entre allègement du poids du cartable, limitation du temps d'écran, coût, efficacité...

- IMPORTANT Dossiers bloqués.

Certains élèves ont reçu un avertissement de discipline ou de travail au conseil du premier trimestre, qui n'a pas été notifié dans le bulletin (les familles ont été averties). Si au deuxième trimestre, l'élève reçoit un deuxième avertissement **portant sur la discipline**, celui-ci est inscrit dans le bulletin et le dossier de réinscription de l'élève est bloqué en attendant le conseil de classe du troisième trimestre. Dans ce cas, la réinscription n'étant pas certaine, les familles sont invitées à rechercher une solution d'inscription dans un autre établissement pour l'année prochaine.

Il s'agit d'une alerte à l'intention des familles concernées, le dossier de ré inscription est alors mis en attente.

- Répartition des futures classes de 4e. Il ne sera pas possible de demander d'être regroupé avec des amis en classe de 4^e, notamment pour les raisons suivantes : nécessité d'intégrer de nouveaux élèves, découverte de nouveaux élèves, regroupement de certains binômes peu pertinents du point de vue du comportement...

- Compétition, pression. Certains parents ont fait remonter une ambiance de compétition et de pression. Mme Delahaie et le collègue ne s'inscrivent pas dans cette dynamique, mais on peut parfois déplorer parfois une ambiance compétitive. Au Collège, la Direction a à cœur de faire la promotion du bien-vivre ensemble.

- Devoirs. La consigne officielle donnée aux professeurs est de ne pas mettre sur ecole directe des devoirs à la dernière minute, pendant les week-ends ou les vacances. Les devoirs mis en ligne sur ecole directe doivent être annoncés en classe par le professeur et notés dans le cahier de textes papier.

- Latin. Les élèves auront la possibilité de poursuivre ou d'arrêter le latin en 4^e, dans la mesure où la 5^e était une année de découverte.

A noter qu'un élève qui poursuit le latin s'engage pour la 4^e et la 3^e.